

Le mot du Maire

La période de transition entre l'ancienne et la nouvelle année, période synonyme de fêtes, est aussi traditionnellement la période où s'expriment la convivialité, l'accueil, la générosité. Pour notre commune, outre les actions habituelles conduites en direction de nos aînés et de nos écoliers, cette période restera marquée par un évènement majeur en direction de l'ensemble de nos concitoyens : l'ouverture d'une maison « France Services » le 1er décembre. Bien que cette ouverture reste encore provisoire dans l'attente officielle de la labellisation qui devrait intervenir courant janvier, il est désormais possible à tout un chacun de se rendre dans cette « maison » située avenue Jean Moulin, dans les locaux de l'Espace des Solidarités Départementales (ESD).

Pourquoi une maison « France Services » ?

Le basculement vers une organisation de plus en plus numérique des services administratifs, en même temps qu'il facilite de nombreuses démarches pour les citoyens avertis, crée également des difficultés croissantes pour une large part de la population qui voit les contacts physiques avec les centres de décision s'éloigner et les échanges souvent suspendus à d'interminables attentes téléphoniques : un phénomène dénoncé depuis plusieurs années sous le terme de « fracture numérique ». C'est pourquoi le gouvernement a lancé une opération de création d'un service de proximité à même de servir d'interface entre le citoyen et les nombreux services administratifs qui organisent la vie courante : actions sociales, finances publiques, assurances retraite, logement, emploi, justice, ... La ville de Giromagny, dont l'action s'est inscrite depuis le début de la nouvelle mandature dans un esprit de revitalisation, aussi bien en matière d'organisation matérielle que de la vie citoyenne, a candidaté auprès de l'état pour offrir ce service à notre bassin de vie. Après Valdoie qui a ouvert sa maison en novembre dernier, nous sommes donc la deuxième ville du Territoire à disposer de ce service.

Comment le service est-il organisé ?

A minima une maison « France Services » mobilise en permanence durant les heures d'ouverture deux personnes d'accueil spécialement formées et de moyens en termes de locaux, de communication et d'outils numériques. La commune ne disposant pas dans l'immédiat

de locaux adaptés, elle a fait appel au Conseil Départemental qui a gracieusement mis à notre disposition, par convention jusqu'à la fin de l'année 2022, une partie des locaux de l'ESD. En fin d'année 2022 notre « maison » aura vocation à rejoindre les locaux de l'école Lhomme, une fois que l'enseignement primaire aura été déplacé à l'école Dr. Benoît en cours de réhabilitation. Avec l'aide de l'état, deux « conseillers numériques » ont été recrutés et deux autres personnels (commune et CCAS) ont été formés afin d'assurer les permanences. Les moyens mis en œuvre permettront à tous ceux qui en ont le besoin non seulement de trouver des conseils et des contacts avec les administrations mais aussi de se former à l'utilisation des outils numériques et d'effectuer par eux-mêmes certaines démarches à l'aide des outils mis à disposition, dans un environnement assurant la confidentialité nécessaire (bureaux individuels).

Un service de grande ambition

Les moyens mis en œuvre pour cette opération « France Services » sont d'une ampleur inédite pour une ville de la taille de Giromagny : 3 bureaux, 4 employés, 6 ordinateurs, ... Ils ont été mobilisés à l'aulne de notre ambition de porter le « bien vivre à Giromagny » mais il faut reconnaître que cette opération n'aurait pas été possible sans un soutien fort de l'Etat, en particulier des services de la préfecture du Territoire, sans l'aide du Conseil Départemental, sans la mobilisation de nos partenaires (CAF, CNAM, CNAV, MSA, AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, CARSAT, DGFIP, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, CCAS, ...) et surtout sans la mobilisation de nos personnels communaux qui se sont investis de façon remarquable pour atteindre le but fixé.

A l'aube de cette nouvelle année il me reste donc à exprimer le vœu que cette maison vous apporte tous les services attendus, que vous sachiez la faire votre et éventuellement la faire évoluer pour plus de satisfaction et pour le rayonnement de notre ville. A toutes et tous je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une agréable année 2022.

Horaires d'ouverture : Lundi de 17h30 à 20h ; mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; samedi de 9h à 12h30 .

Christian CODDET



Compte rendu du Conseil municipal du 20 décembre

Avec 27 points à l'ordre du jour les élus municipaux avaient un programme particulièrement chargé pour la dernière réunion de l'année 2021. Pour cette séance ils ont eu le plaisir d'accueillir notre sénateur, Cédric PERRIN qui a assisté à l'ensemble des débats.

Après quelques points de procédure, une première salve de dix points concernait la nouvelle organisation du temps de travail pour les employés municipaux dans le cadre de l'application de la réglementation sur les « 1607 heures ». En effet, les dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 imposaient de fixer, avant le 1er janvier prochain, de nombreux détails de l'organisation des tâches : les horaires bien sûr mais aussi leur mode de décompte, les cycles de travail, les périodes d'astreinte et leur rémunération, la mise en œuvre du télétravail, la définition des indemnités pour les travaux supplémentaires, l'exercice du temps partiel, les conditions d'attribution des congés, les régimes indemnitaires ... soit au total une trentaine de pages de textes !

Après avoir approuvé l'ensemble de ces mesures à l'unanimité le conseil a décidé de mettre en place le « forfait mobilités durables » pour les agents (une prime d'encouragement à l'utilisation de modes de transport « durables » approuvée par l'ensemble des conseillers moins une abstention). Il a ensuite approuvé à l'unanimité la création d'un poste de conseiller numérique et d'un poste non permanent à mi-temps d'adjoint administratif, ces postes étant liés à la mise en place de la maison France Services ouverte depuis le 1er décembre avenue Jean Moulin.

Plusieurs sujets de conventions situés dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville étaient ensuite soumis à l'avis des élus : avec le département pour la viabilité hivernale, avec l'indivision ZELLER pour un échange de terrains, avec la SCI U3L pour l'acquisition de parcelles, avec plusieurs riverains pour l'ancrage des luminaires en façades et enfin avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour un accompagnement au processus de

redynamisation commerciale du centre-ville. Le maire a été autorisé à l'unanimité à signer toutes ces conventions.

L'assemblée a ensuite approuvé à l'unanimité le principe de la mise en place d'un « passe sport-culture » pour les jeunes à partir de la rentrée 2022 en partenariat avec la Communauté de Communes. Les détails de l'opération seront définis ultérieurement.

En point d'orgue le Conseil s'est ensuite penché sur le projet de budget primitif de l'année 2022. Avec la montée en puissance des actions partenariales, de l'action sociale et les obligations qui sont apparues après une longue période de carence en matière d'entretien des locaux et de l'espace public, le maire indique que le budget de fonctionnement marque une augmentation sensible d'environ 15% par rapport à l'année 2020. Cette évolution est permise en partie par une augmentation des recettes prévisionnelles mais conduit aussi à réduire pour l'heure la part de ressources propres affectée à l'investissement. La section de fonctionnement voit ainsi son budget équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 1 665 k€. La section d'investissement reste toutefois très dynamique avec un budget prévisionnel établi à 3 126 k€ (contre 1 015 k€ en 2020) en lien avec les grands programmes engagés (aménagement du centre-ville, voie verte, école docteur Benoît) grâce aux soutiens apportés à ces programmes notamment par la communauté européenne, l'état, la région et le département. Le maire indique que les actions nouvelles qui sont à l'étude (city-stade, « pumtrack », halle couverte, zone de la gare, ...) seront traitées une fois le bilan de l'année 2021 complètement établi. Après avoir adopté à l'unanimité ce projet de budget primitif et validé l'assiette des coupes de bois en forêt communale, telle que proposée par l'ONF pour l'année 2022, les élus ont pu échanger pendant plus d'une heure avec Cédric PERRIN sur son rôle de sénateur, son action, sa vision de l'action publique. Un échange pédagogique qui prend tout son sens à l'heure où de nombreux citoyens s'interrogent sur le sens de l'action publique.

Le Temple Protestant

Situé au n°2 faubourg d'Alsace, le temple est à nouveau ouvert aux Cultes protestants réformés. En effet, une communauté de l'Église Protestante Africaine du Cameroun (EPA) célèbre les cultes à Giromagny (en langue française), les dimanches à 10h30. Auparavant, nous partagions le temple Saint Jean à Belfort.

L'EPA est membre du conseil œcuménique des églises (COE) et de la communion mondiale des églises réformées (CMER).

Le temple est ouvert aux cultes animés par une équipe paroissiale sous mon encadrement et en étroite collaboration avec le conseil presbytéral de Saint Jean Belfort. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter au 0754034679 ou à pasteurjeanpaulbvouoyele@gmail.com

La paroisse EPA de Giromagny vous souhaite à vous tous et toutes des bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Que vous puissiez vivre la fin de cette année en paix et en bonne santé.

Pasteur Bvouoyele Jean Paul.

Bonnes fêtes de fins d'années à tous les giromagniens !

L'ensemble de l'équipe municipale

Attention !!!

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La vie communale en images



Les 11 et 18 décembre, venue de Saint Nicolas et du père Fouettard puis du père Noël au marché de Noël



Le 4 décembre, marché de Noël dans le parc Mazarin



Le 12 décembre, l'ensemble vocal « Jour après jour » donnait un concert à l'église St Jean Baptiste



Le précédent numéro du GIRO.COM annonçait le concours de vitrines de nos commerçants, sur le thème de Noël. Vous avez été nombreux à voter pour la boulangerie du Ballon qui a, de ce fait, emporté le 1^{er} prix des vitrines de Noël. Sébastien Doriot, boulanger, a reçu un chèque de 150 euros de la part de la Banque Populaire de Giromagny partenaire de ce concours et représentée par Mme Virginie Roux. Vous avez classé en 2^e place, le bar Le P'tit Ballon et en 3^e place, la boulangerie Haller. Ces deux commerçants ont reçu un chèque de la Banque Populaire de 100 euros et 50 euros. Félicitations !



Le 11 décembre, marché de Noël à la maison de retraite



Le 5 décembre, hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

77^e Anniversaire de la Libération

À l'initiative de la commune, les élèves de la classe CM1/CM2 de Mme Noël étaient invités à représenter la Libération de Giromagny du 22 novembre 1944. Les dessins de Mathilde, Madison et Lucien ont été retenus pour illustrer l'affiche annonçant la manifestation du 77^e anniversaire. Les trois gagnants ont reçu un livre des mains de Barbara Natter et du Maire de la commune. La vingtaine de dessins de la classe a fait l'objet d'une exposition dans la salle de la Tuilerie le soir de la manifestation. Marina Aerens a distribué à tous les élèves un fascicule « Ma 1^{ère} cérémonie patriotique ». La population, après avoir défilé derrière la Clique de Lepuix, les sapeurs pompiers et les

véhicules d'époque, a pu échanger autour du traditionnel vin chaud offert par la commune et préparé par l'association Choc Memory. L'Orchestre d'harmonie de la ville était présent pour donner une aubade.
Marie-Noëlle Marline



Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En janvier

À partir du Vendredi 7	Exposition photo à la Médiathèque de Giromagny
Dimanche 9	« D'elles-mêmes », solo chorégraphique à 17h Espace de la Savoureuse
Jeudi 13 & 27	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Dimanche 16	« La Compétition », théâtre Kung-fu à 17h Espace de la Savoureuse
Vendredi 21	« Nuit de la lecture » de 18h30 à 20h30 à la Médiathèque
Mardi 25	Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Édouard Travers
Dimanche 30	« Peau d'ânesse », opéra conté à 17h Espace de la Savoureuse

Avis en cas de chutes de neige !

Vous souhaitez donner de votre temps et déneiger bénévolement les propriétés des personnes avec des difficultés de santé et financières ?

Vous pouvez assurer ce service en contre partie d'une rémunération financière ?

Nous vous invitons à vous faire connaître à la mairie, 0384271418 accueil@giromagny.fr

Le personnel de la mairie à votre service

- Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport**
- Gestion funéraire : 03.84.27.14.18**
 - Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr
- Location des salles - Organisation des manifestations**
 - Karine BEN : karineben@giromagny.fr
03.84.27.02.10
- Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale**
03.84.27.14.80
 - Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 222 - Dépôt légal 12-2021

En janvier



L'équipe de la médiathèque intercommunale vous souhaite une belle année 2022, pleine de coopérations, de rencontres, de découvertes et d'exaltations.

À partir du 7 janvier vous pourrez admirer la deuxième partie de l'exposition photographiques consacrée aux 4 éléments. Cette fois l'élément représenté par Aurore Drezet, Hélène Lepaul, Thierry Marline et Monique Poirrier sera l'AIR.

La première « **Nuit de la lecture** », vendredi 21 janvier de 18h30 à 20h30.

Au programme (sous réserve des autorisations gouvernementales) : annonce du lauréat du Prix des lecteurs des Vosges du sud 2021, présentation des ouvrages qui se disputeront ce prix en 2022, puis présentation de coups de cœur par une partie de l'équipe des médiathèques des Vosges du sud et enfin dégustation de philtres d'amour (car le thème national des Nuits de la lecture est l'Amour !).

A noter, pour les enfants, samedi 22 janvier à 15h00, des histoires seront lues dans la médiathèque de nos voisins môtieux dans le cadre des Nuits de la lecture.

Contact, réservation, renseignements au 03.84.29.03.57 ou mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

Tribune de l'opposition

Les fêtes approchent avec une fois n'est pas coutume une situation sanitaire qui se dégrade : nous sommes en faveur de la vaccination même si nous respectons le choix de chacun. Nous reviendrons largement sur le budget primitif qui sera discuté le 20 décembre en conseil municipal et allons continuer à suivre l'action de la majorité en 2022. Nous soutiendrons évidemment ce qui est bon pour Giromagny comme nous l'avons fait pour certains sujets comme la voie verte et continuerons à dénoncer les choix de dépenses à l'instar de la Maison Mazarin qui après un an d'appartenance n'a pas rapporté un seul centime à la commune après déjà bien des dépenses. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël, une pensée pour les personnes seules, isolées, malades ou tout simplement sur leur lieu de travail pendant que d'autres fêteront. Bonnes fêtes de fin d'années...

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier et Gilles Druelle

Le centre socioculturel « la Haute Savoureuse » Quelques chiffres



Le centre socioculturel la Haute Savoureuse est une structure associative qui vit depuis 1958. Aujourd'hui, le conseil d'administration et le bureau sont entourés d'une équipe professionnelle de direction, d'administration et d'animation pour mettre en œuvre une politique socioculturelle sur le territoire de la communauté de communes des Vosges du Sud. Cette équipe est composée de 16 personnes. Elle est renforcée, pendant les vacances, par des jeunes en emploi saisonnier.

Sur une convention signée avec la communauté de communes, le « Centre » organise l'accueil périscolaire et la restauration scolaire pour les enfants des écoles de Giromagny. Une moyenne de 7 enfants par jour sont accueillis le matin ; 58 à midi et 23 le soir.

Le « Centre », ce sont aussi les accueils de loisirs pour les ados et les enfants pendant toutes les vacances (Noël excepté) et les mercredis. Une moyenne de 50 enfants et 20 adolescents par jour ont été accueillis pendant l'été 2021.

Fidèle à son historique, le centre s'appuie sur sa tradition d'éducation populaire. Des bénévoles qualifiés et passionnés transmettent leur savoir et encadrent des activités culturelles, sportives, ludiques, de remise en forme... pour tous les âges. Le centre confie aussi des animations à des professionnels rémunérés. Ce sont plus de 40 activités qui sont proposées.

Le « Centre », ce sont aussi les actions spécifiques « Jeunes » : chantiers, sorties découvertes, projets collectifs et « Familles » : parentalité, sorties, débats... le CLAS (contrat local d'aide à la scolarité) et l'Info-Jeunes : CV, lettres de motivation, bons plans... Le « Centre » fonctionne avec un grand nombre de partenaires : la communauté de communes, les communes, la caisse d'allocations familiales, Jeunesse et Sports, le Département.

Le « Centre », c'est un lieu de référence : « l'Espace la Savoureuse » mais aussi des lieux communaux ou intercommunaux où se déroulent nos activités. Vous souhaitez participer à une activité ou proposer une activité :

Venez nous voir à l'Espace la Savoureuse au 7 rue des casernes.

Contactez-nous au 03 84 29 03 90 <https://centre-socioculturel-haute-savoireuse.fr>